

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 72 (1992)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Editorial : conjoncture suisse et emploi : quelques réflexions  
**Autor:** Haas, Robert A.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### **Conjoncture suisse et emploi : quelques réflexions.**

**A** lors que maints indicateurs économiques négatifs perdurent et que le nombre de demandeurs d'emplois atteint un niveau plus connu en Suisse depuis la fin des années trente (plus de 2,2 % de la population active), des voix régulièrement se font entendre, dans la Berne fédérale en particulier, pour s'étonner, voire s'indigner, que des entreprises helvétiques, contraintes par la détérioration des conditions-cadres notamment, transfèrent certaines de leurs activités à l'étranger, ou s'y développent davantage, mieux que dans la mère-patrie. Elles réclament, ces voix, que le gouvernement prenne un train de mesures "propres à garantir et à maintenir, tant que faire se peut, les emplois en Suisse".

Ces discours, surtout lorsqu'ils émanent de défenseurs à tout crin du libéralisme économique ne laissent pas de surprendre.

L'Etat serait-il donc seul responsable de cette détérioration invoquée ? Les organisations cartellaires ou les ententes de type cartellaire qui ont maintenu pendant de nombreuses années, sinon des décennies, certains secteurs entiers dans une situation privilégiée auraient-ils été inspirés ou voulus par l'Etat ?

La certitude que le "Swissmade" et la qualité suisse étaient des atouts incomparables, n'a-t-elle pas conduit trop d'entreprises à s'endormir sur des lauriers fragiles et à oublier qu'il n'y a pas d'avantages définitivement acquis, que les conditions du marché changent, que la concurrence sait aussi évoluer et profiter des hésitations de l'autre ?

Peut-on sérieusement continuer en Suisse d'ignorer les effets induits pernicieux d'une indexation quasi automatique des loyers sur les taux d'intérêt, des salaires sur l'augmentation des prix ? Feint-on de ne pas se souvenir que depuis fort longtemps la majorité des actifs de sociétés suisses importantes n'est plus en Helvétie mais à l'étranger, où certaines d'ailleurs réalisent plus de 95 % de leur chiffre d'affaires ?

L'évolution des affaires ne commande-t-elle pas d'être le plus près possible des marchés que l'on entend servir ? Le déplacement en Inde de quelques départements d'une compagnie aérienne, fût-elle nationale, est-il à terme plus dommageable pour l'économie suisse, que le choix, très souvent systématique, exclusif de tout autre pays européen, de l'ancienne Allemagne fédérale comme lieu d'implantations industrielles secondaires, un choix, pour ainsi dire jamais critiqué, qui par sa répétition même fait le lit

*d'une influence difficilement maîtrisable sur la stratégie et la politique des entreprises indigènes ?*

*Se poser ces questions, parmi d'autres, et envisager d'y répondre avec un minimum d'objectivité pourrait peut-être aider ceux qui s'inquiètent ou se plaignent si fort, à voir certaines réalités en face et à comprendre que les torts peuvent être partagés et que la faute n'est pas toujours le fait de l'autre.*

### **Un dossier vert et une nouveauté.**

**L**a meilleure gestion possible des énergies disponibles n'appartient pas seulement à la sauvegarde de l'environnement ; elle résulte aussi d'une conception de la qualité, où l'art et la manière de produire importent autant que ce que l'on produit.

*Le dossier ouvert dans ce numéro souhaite apporter quelques points de repère à tous ceux qui, en France comme en Suisse, s'intéressent aux économies d'énergie et aux moyens concrets de les réaliser.*

*Désormais, les lecteurs de la Revue retrouveront chaque trimestre une chronique financière et boursière rendant compte des évolutions et tendances marquantes du marché helvétique telles que les aura perçues un analyste de l'AGEFI suisse.*

*Cette édition inaugure ainsi une collaboration, que la rédaction espère durable et fructueuse, avec la filiale lausannoise du Groupe Expansion qui édite le seul quotidien suisse entièrement consacré aux affaires et à la finance. ■*

Robert A. HAAS  
Secrétaire Général de la  
Chambre de Commerce Suisse en France